

**Les progrès de la cardiologie se heurtent aux contraintes budgétaires**

**Pour boucler son budget 2017, le gouvernement a été amené à faire des économies importantes. Le secteur le plus touché est celui des soins de santé. Le budget attribué aux soins de santé représente actuellement 11% du budget national belge. Bien que comprenant la réalité d’un contexte budgétaire et d’une situation économique difficile, la Société Belge de Cardiologie souhaite attirer l’attention des autorités sur différents points spécifiques.**

**Conséquences des restrictions budgétaires**

En Belgique comme dans de nombreux pays européen, les maladies cardiovasculaires constituent la première cause de décès. La population avance en âge ce qui augmente non seulement la prévalence des pathologies cardiovasculaires mais aussi celles d’autres pathologies (telles que les maladies rénales et les maladies vasculaires périphériques). Les patients à traiter sont plus âgés mais aussi les pathologies plus complexes. Les restrictions budgétaires actuelles ne permettent plus de traiter les patients conformément aux recommandations de la Société Européenne de Cardiologie. Plusieurs exemples le démontrent :

* Le remboursement de la mise en place des valves aortiques percutanées est limité aux patients inopérables pour des raisons anatomiques (déformation thoracique, antécédents de sternotomie) alors que la Société Européenne recommande d’utiliser cette technique pour tous les patients jugés inopérables en raison d’un haut risque chirurgical. Le risque étant établi sur base d’une discussion multidisciplinaire (cardiologue, chirurgien, gériatre).
* Le diagnostic de l’insuffisance cardiaque est basé sur le dosage des peptides natriurétiques (BNP, NT Pro BNP) selon les recommandations européennes. Or ce dosage n’est pas remboursé en Belgique et est à charge du patient alors qu’il est effectué pour aider à un diagnostic correct.
* D’autres techniques comme la mesure de la réserve coronaire (FFR) font l’objet d’un remboursement minimal. Ceci, à condition d’être suivi d’une dilatation coronaire (mise en place d’une endoprothèse coronaire ou stent) alors qu’il est connu que l’utilisation adéquate de cette technique permet d’éviter la mise en place de stent.
* …..

Au cours de la dernière décennie, plusieurs prestations (échocardiographie, angiographie, pace maker…) ont vu leur remboursement diminué, parfois à plusieurs reprises. La Société Belge de Cardiologie s’oppose à ces diminutions linéaires qui entraineront une diminution de la qualité des soins (non renouvellement des machines par exemple).

**Besoin de mesures structurelles pour les centres**

Ces dernières années, ont vu l’apparition de nombreux centres de cardiologie interventionnelle. Déjà en 2009, la SBC avait mis en garde contre les possibles dérives de cette politique et les risques de surconsommation. SBC demande au Gouvernement de prendre des mesures structurelles, qui permettront de respecter les critères de qualité internationaux définis pour les soins cardiaques. La limitation des traitements complexes à des centres de compétence ou de référence permettra d’obtenir les seuils d’activités qui garantissent une qualité de soins auxquelles tous les patients ont droit.

**Organisation des soins cardiaques**

Le gouvernement souhaite réorganiser les soins de santé par la création de réseaux au niveau local (correspondant à un « bassin » de soins), avec des alliances supra régionales dans certains domaines et des centres de références. Ceci implique des accords ou des associations entre hôpitaux. La SBC souligne que les patients ont souvent plusieurs atteintes cardiaque (problèmes coronariens, valvulaire, trouble du rythme, ...). Un programme de soins adéquat nécessite de pouvoir considérer globalement tous ces aspects. Le choix du centre devrait donc dépendre de la pathologie du patient. Ces centres de référence/réseaux doivent avoir accès aux techniques les plus avancées : assistance ventriculaire gauche, transplantations cardiaque, ablations complexes…. Ceci permettra de créer une organisation pyramidale avec une priorisation des soins cardiaques. La centralisation de l’utilisation de techniques coûteuses dans des centres de référence/réseaux devrait permettre un meilleur remboursement des techniques diagnostiques utilisées pour la majorité des patients. Pour poursuivre ces objectifs, les services de cardiologie doivent poursuivre les accords déjà engagés avec d’autres services et créer de nouvelles alliances. Si le gouvernement a déjà une idée de la façon dont il souhaite organiser ces réseaux, leur financement n’a pas encore été évoqué, ce qui est essentiel.

La SBC souhaite également insister sur l’importance du maintien de la qualité des soins et des indices de qualité. Ceux-ci peuvent être suivis au travers de registres. Les registres existants tels que celui de l’infarctus du myocarde aigus, doivent être soutenus. D’autres doivent être crées et financés par les autorités.

**Enseignement**

Enfin le maintien de la qualité des soins passe aussi par un enseignement de qualité, celui des futurs médecins mais aussi par la formation continue des cardiologues qui doit être soutenue par le gouvernement.

**Au sujet de la BSCardio**

La [Société Belge de Cardiologie](https://www.bscardio.be) (BSC) est une société scientifique dont le but est de promouvoir les connaissances scientifiques en cardiologie pour permettre les soins les plus appropriés aux patients. Dans ce cadre, l’objectif est de soutenir la diffusion des nouvelles connaissances dans les différents domaines de la cardiologie, d’encourager la formation continue en cardiologie, de favoriser les échanges scientifiques et la collaboration entre les cardiologues belges mais également avec nos collègues étrangers et de promouvoir la coopération internationale. La BSC soutient la recherche dans le domaine cardiovasculaire en favorisant la recherche fondamentale et clinique. L'organisation soutient les activités des différents groupes de travail. Ces groupes organisent des réunions et des séminaires tout au long de l'année, dans chacune de leurs spécialités. Pour plus d'informations à ce sujet, cliquez [ici](https://www.bscardio.be/working-groups/).

La BSC n’a aucune appartenance politique et n’a aucune connections avec des groupes de pressions ou opinions.

**Plus d’infos:**

Contenu: Pratique:

BSCardio Two cents

Yolanda Thornton François Géhot

Rue des Champs-Elysées 63 Rue du Collège St-Michel 11

1050 Bruxelles 1150 Bruxelles

+32 2 644 62 32 +32 475 85 91 16

[bsc@bscardio.be](mailto:bsc@bscardio.be) fg@twocents.be